

Ecole Jean-Baptiste Mollerat Pouilly-sur-Saône

Etaient présents :

M. Lindimer, *directeur de l'école, Président de séance*

Mme Poulet, Mme Saint Pierre, Mme Chevassus, Mme Bardot-Farache : *enseignantes de l'école*

Mme Monot, *Présidente du SIVOS*

M. Godot, *Vice-président du SIVOS*

M. Gauthron, *adjoint mairie de Pouilly-sur-Saône*

M. Bélorgey, *maire de Glanon*

M. Jaudot, *maire d'Auvillars-sur-Saône*

Mme Lonjaret, *adjointe mairie d'Auvillars-sur-Saône*

M. Janowicz, *accueil périscolaire*

Mme Boula, M. Kuilboer, Mme Deschamps, Mme Vauris, Mme Caisse, Mme Roslyj, M. Schneider, Mme Rodrigo : *délégués de parents d'élèves*

M Bonnavaud, *Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*

Excusés: Mme Déchaud, *maire de Montmain*

La séance est ouverte par M. Lindimer à 18h00.

1. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le 11 octobre 2024: 168 inscrits, 94 votants : 12 bulletins blancs ou nuls, 82 suffrages exprimés, taux de participation : 55,95 %

Liste de 10 candidats, menée par Mme Boula, Les cinq premières personnes sont titulaires, les cinq suivantes sont suppléantes.

Titulaires			Suppléants		
Mme Boula	Pouilly-sur-Saône	CM1	Mme Roslyj	Auvillars-sur-Saône	GS - CM1
M. Kuilboer	Glanon	MS - CE1	Mme Molin	Pouilly-sur-Saône	CE1
Mme Deschamps	Pouilly-sur-Saône	GS	Mme Remondini	Pouilly-sur-Saône	CE2
Mme Vauris	Auvillars-sur-Saône	CP-CE2	M. Schneider	Pouilly-sur-Saône	PS
Mme Caisse	Glanon	PS-CP-CM1	Mme Rodrigo	Montmain	CE1

2. Effectifs au 15 octobre 2024

111 élèves : maternelle : 41, élémentaire : 70

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	10	16	15	15	14	14	12

3. Organisation pédagogique :

Mme Bardot-Farache		Mme Poulet		Mme Saint Pierre		Mme Chevassus		M Lindimer	
PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
15	10	16	7	8	15	14	6	8	12
25		23		23		20		20	

Mme Thouvenot complète M. Lindimer les lundis et jeudis.

Mme Vives est remplaçante.

Mme Jatocha est ATSEM

Mme Faudot est AESH dans la classe de GSCP et CE2CM1.

Mme Michaud est AESH dans la classe de GSCP

Hugoline Cassier devrait débiter son service civique au cours du mois de novembre.

4. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les APC ont lieu tout au long de la semaine sur le temps périscolaire, avant ou après la classe, et le mercredi matin pour la classe de CM1CM2.

Les enseignants prennent en charge un petit groupe d'élèves du 16 septembre 2024 au 7 mai 2025. Les activités concernent la lecture, la compréhension, l'expression orale et les mathématiques en élémentaire, le langage oral et les mathématiques en maternelle.

5. Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est communiqué aux familles, via le site internet, le jour de la rentrée des classes.

Aucune modification n'a été apportée cette année. Dernière version Novembre 2020 :

M. Lindimer fait un rappel , aux membres du conseil d'école, sur les sanctions possibles à l'école primaire

Le conseil d'école procède au vote du règlement intérieur : Approuvé à l'unanimité.

6. Sécurité et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Chaque école dispose de deux PPMS :

- PPMS risques majeurs : ce plan permet à l'équipe pédagogique de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours et d'être prête à mettre en œuvre les directives des autorités.

- PPMS attentat/intrusion : ce plan permet à l'équipe pédagogique de régir face à une intrusion dans l'enceinte de l'école. La solution privilégiée est d'évacuer le plus vite l'école (un exercice sera réalisé au mois de novembre).

7. Programme Phare (plan de prévention du harcèlement à destination des écoles)

Le programme pHARe est un protocole de traitement strict en cas de signalement d'une souffrance d'un élève. Il est appliqué dans tous les établissements scolaires

Ce plan a été présenté au Conseil d'école de juin 2024.

Le protocole doit permettre une prise en charge, un suivi et une résolution de la situation de désaccord.

Plus concrètement, il s'agit de :

1. recueillir le témoignage de l'élève victime ;
2. mener des entretiens avec les témoins, le ou les auteurs présumés ;
3. mettre en œuvre des mesures de protection de la victime.

Le protocole prévoit de conduire rapidement des entretiens lorsque la situation de mal être est constatée chez un élève afin de permettre aux autres élèves de trouver par eux-mêmes une solution sans reproches, ni sanctions, sans nécessairement une intervention des parents concernés.

Il s'agit d'une résolution pacifique du problème, comme on le ferait d'un accrochage entre des élèves en récréation.

C'est une méthode non blâmant qui doit être vue comme un partage de préoccupation et la recherche de solutions par les élèves.

L'objectif des entretiens est de recueillir la parole de chaque enfant afin de comprendre, pour agir au mieux.

Ils sont menés par des personnels habilités qui se déplacent dans les écoles.

Les parents des enfants, qu'ils soient victimes ou intimidateurs, ne sont pas informés systématiquement de leurs interventions.

Enfin, le protocole pHARe peut être déclenché à tout moment.

8. Projets :

- Maintien du 1/4 h lecture : accès à la bibliothèque pour renouveler fréquemment les lectures. Amener les élèves sur des lectures longues (romans)
 - Lectures préparées inter-classes, préparée par les CM, enregistrées sur un support audio, lecture autonome par les GSCP
 - Ateliers - parents : le premier aura lieu au mois de novembre (date à préciser)
 - Développer l'utilisation du numérique : *utilisation des ordinateurs, à la fois de manière ritualisée et pour mettre en page des textes + recherches internet*

- Dans le domaine de l'Éducation au développement Durable (EDD) continuer les actions au quotidien tri/recyclage, avoir un comportement responsable (économies d'énergies, lutte contre le gaspillage alimentaire (avec les services périscolaires), développement du coin nature (verger, potager). Partenariat avec les services périscolaires.
- Semaine du goût (14- 18 octobre) : GSCPCE1 : Le petit déjeuner avec Mme Guillemeier, infirmière scolaire.
PSMS : Dégustations autour des couleurs
- CM1CM2 : Projet sur les crues et inondations mené avec le Pôle Ressources de l'Établissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs. Trois séances sont prévues en octobre/novembre. Les objectifs sont de :
 - comprendre les phénomènes de crue et d'inondation,
 - envisager les notions de risque, vulnérabilité, prévention et protection des biens et des personnes
- CE2-CM1 et CM1-CM2 : Projet autour de la musique en partenariat avec La Vapeur et l'école de Musique de Brazey et Seurre. Une journée de formation est prévue pour les enseignants le mardi 12 novembre.
- CE2CM1CM2 : Intervention sur les énergies renouvelables.
- Interventions de Mme Mazué Histoire et préhistoire au bout des doigts :
 - PSMS : 8/11 : Le voleur de couleurs
 - CE2CM1 : 8/11 Art dans la préhistoire
 - GSCP et CPCE1 : 20/02 : Histoires de Pourquoi
- PSMS : Projet Musique avec M.Doussot, 3 séances autour des chants de Noël.
- PSMS : 19/12 : Sortie Cinéma à Beaune, "Il faut sauver Noël", avec l'école de Labergement-lès-Seurre.

Projets sportifs :

- CPCE1/CE1CE2 : Projet SRAV (Savoir rouler à vélo) . Journée de formation pour les enseignants le 16 octobre. Semaine de pratique pour les élèves , prévue initialement en novembre, reportée au mois d'avril 2025.
- CM1 et CM2 : Cycle Kayak à la base de Saint-Jean de -Losne en mai/juin 2025 tous les mardi après-midi. Le transport en bus est pris en charge par la Communauté de communes.
- GS-> CM2 : mai 2025 : Tournoi d'athlétisme à Seurre
- CE2/CM1/CM2 : mai-juillet 2025, cycle piscine

8. Bilan de la coopérative scolaire :

Au 31/08/2024 la coopérative présentait un solde créditeur de 2088,43 €

Pour l'année 2024-2025, les recettes principales de la Coopérative proviendront essentiellement:

- de la vente de fromages (octobre et février)
- de la vente des photos de classe (novembre)
- des subventions versées par les communes
- des dons des parents en début d'année scolaire : 1063 €

9. Association de parents d'élèves

Présidente : Mme Grzymlas

Vice-présidente : Mme Molin

Secrétaire : Mme Vauris

Trésorière : Mme Rodrigo L'association va faire un don de 1000 € à la coopérative scolaire.

Spectacle de fin d'année : 27 juin 2025

12. Calendrier des réunions :

Les prochains conseils d'école auront lieu le 18 février et le 17 juin 2025.

La séance est levée à 19h30

Fait à Pouilly-sur-Saône, en date du 17 octobre 2024